



Rédaction:
Aline Rebeaud
Sigrid Kaehr

Secrétariat:
Juan Ballorca
Rue du Simplon 4
1006 Lausanne

Journal DE LA MAISON CHANCE

Septembre 1997

Chers amis,

C'est avec un grand plaisir que nous vous adressons le premier numéro du Journal de la Maison Chance.

Depuis bientôt 5 ans, Tim Aline Rebeaud, Genevoise de 25 ans, consacre sa vie aux handicapés et orphelins du Vietnam. Ils sont maintenant une quarantaine à bénéficier d'une structure qui leur offre un nouveau départ dans la vie.

Tout commence le jour où Tim Aline, alors en voyage, rencontre Thanh. C'est un jeune garçon gravement malade qu'elle soigne nuits et jours pendant 2 mois. Aujourd'hui c'est un solide garçon de 17 ans.

Au fil de ses visites d'hôpitaux et d'orphelinats, elle croise d'autres orphelins à qui elle souhaite offrir un toit. Elle loue alors une

première maison qu'elle appelle Maison Chance. Et puis, très vite, elle prend une deuxième maison réservée à des handicapés gravement atteints.



Timaline Rebeaud fondatrice de la Maison Chance

Actuellement la Maison Chance a une capacité d'accueil de 40 personnes. Elle comprend également une école, un atelier de musique et peinture, et une salle de rééducation.

Notre espoir profond est de donner aux enfants et aux handicapés les moyens d'acquérir un équilibre personnel et une profession leur permettant, par la suite, de réintégrer leur place dans la société.

Depuis février 1997, la Maison Chance est devenue une association humanitaire officiellement reconnue par les autorités suisses, françaises et vietnamiennes. Sa représentation en Suisse (rue du Simplon 4, 1006 Lausanne) et en France (rue de Brest 2, Lyon) est entièrement gérée par des personnes bénévoles.



Situation actuelle

- La Maison Chance est un foyer d'accueil avec une structure familiale et il fonctionne depuis bientôt cinq ans.
- La maison abrite en moyenne 40 résidents permanents auxquels viennent s'ajouter de nombreux malades qui séjournent quelques mois afin de recevoir des soins et retrouver un certain équilibre.

Les deux principaux groupes de bénéficiaires de la Maison Chance sont:

1. Les «Handicapés»

Concerne les handicapés graves abandonnés, dans une situation d'urgence.

Handicaps: Paraplégie, tétraplégie, polio, maladie de Poff, etc.

Les handicapés légers au-dessous de 16 ans sont également acceptés. Ils seront introduits dans le programme «Enfant» de la Maison Chance.

Programme quotidien:

- a) Aide d'urgence aux malades, soins journaliers.
- b) Rééducation et exercices, physiothérapie et marche.
- c) Cours d'alphabétisation, anglais et culture générale.

2. Les «Enfants»

Concerne tous les enfants orphelins et les enfants des rues abandonnés par des familles dans l'incapacité de subvenir à leurs besoins.

Sont également inclus les enfants présentant des handicaps légers tels que:

- Retard du développement intellectuel.
- Infirmité au niveau d'un membre.
- Retard de la parole, sourds.

Programme quotidien:

- a) Scolarisation, écriture, mathématiques et culture générale.
- b) Education, apprentissage de la vie de famille.
- c) Choix d'une activité créatrice (peinture, musique, etc).

Rééducation et soins

En cas de lésion de la colonne vertébrale, la personne atteinte se retrouve gravement handicapée et perd la possibilité de se déplacer. En conséquence, sa vie quotidienne va s'en trouver bouleversée. Au Vietnam, une personne improductive devient inutile, alors on l'abandonne à l'hôpital ou dans la rue.

La convalescence est très longue. Un programme de rééducation intensif et régulier, adapté à chaque handicap, est la condition incontournable pour espérer recouvrer la santé.

Si le paralysé est bien orienté et qu'il collabore, les progrès peuvent être rapides. Après quelques mois il sera capable de se tenir en position verticale et de marcher à l'aide d'attelles. Le manque de mobilisation et de soins est donc très dangereux et engendre une quantité de problèmes annexes dûs à l'affaiblissement des organes du bas ventre: rétrécissement de la vessie, reins engorgés, etc. On constate également l'apparition

d'escarres au niveau du dos, des fessiers et des jambes. Ces escarres peuvent s'infecter, puis se transformer en gangrène pour aboutir à la mort du paralysé.

Il est donc essentiel que le malade soit parfaitement informé dès le début de sa prise en charge afin d'éviter les situations extrêmes citées ci-dessus.

La rééducation intensive est indispensable pour le rétablissement du malade. Mais il ne faut pas sous-estimer le rôle psychologique: si le moral est bon, la récupération n'en sera que plus rapide. C'est pourquoi l'écoute, l'observation des progrès, les encouragements et la solidarité des proches sont des facteurs également déterminants pour une amélioration de l'état du malade. Grâce à la Famille Chance, les malades retrouvent le moral, la santé et en même temps s'orientent vers un nouvel avenir.



L'école à la maison

La plupart des enfants arrivés à la Maison Chance sont illettrés car, auparavant, ils vivaient dans la rue. Tous ont été contraints de mendier ou voler pour survivre, pour ne pas mourir de faim. Alors que la plupart d'entre eux ont été emmenés à l'Orphelinat d'Etat par les forces de police, seul un petit groupe a pu se débrouiller et subsister tant bien que mal dans des bidonvilles. Lorsque ces enfants grandissent, ils sont rejetés car le décalage avec les enfants scolarisés du même âge est très grand. En effet, s'il paraît évident qu'ils ont acquis une grande expérience de la vie, ils ne savent malheureusement ni lire ni écrire. Leur retard au niveau scolaire et culturel est immense et l'Etat ne dispose pas de solution appropriée.

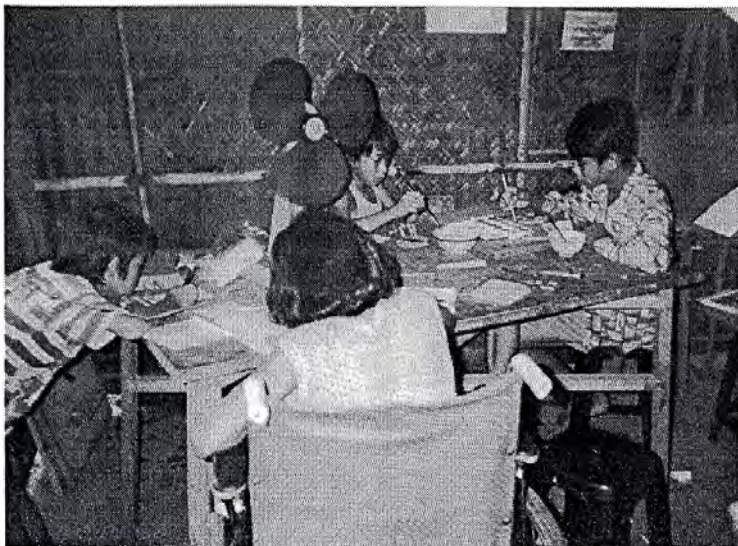
Ils débutent donc leur scolarité à la Maison Chance à l'âge de 10, 12 ou même 14 ans. Le programme d'enseignement est évidemment différent de celui des enfants de 5 ans admis à l'école normale.

L'orphelin de la Maison Chance possède des connaissances pra-



tiques mais la partie théorique lui est complètement inconnue. Notre approche éducative, dotée d'une grande psychologie, doit être adaptée en fonction de chacun.

Le programme de la Maison Chance mènera tous les jeunes en fin de scolarité pour leur donner les moyens d'apprendre un vrai métier et se réinsérer dans la société.



Formation professionnelle

Trouver une nouvelle orientation professionnelle pour les paralysés et les enfants des rues n'est pas chose aisée car le niveau de connaissances est assez bas. Pour tous, l'apprentissage d'une profession se fera donc conjointement aux études.

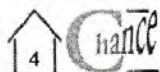
La Maison Chance organise plusieurs classes de formation adaptées aux capacités de chacun. Elles sont destinées à des personnes se déplaçant difficilement, ne pouvant porter de lourdes charges et ne pouvant rester assis trop longtemps:

- classe de couture
- classe de peinture
- classe d'informatique (en préparation).

L'objectif de ces formations est d'aider les résidents de la Maison Chance à devenir indépendants grâce à un métier rémunéré. Ils pourront ainsi trouver une place dans la société avec une vraie confiance en la vie.

Formation artistique

La peinture et la musique jouent un rôle essentiel pour aider à exprimer toutes les difficultés de la vie ainsi qu'à s'unir dans une vraie écoute et observation de l'autre. Grâce à un travail de groupe encadré par des professeurs qualifiés, chacun met ses propres qualités au service de l'autre et réalise combien il est utile, existant.



Budget de la Maison Chance

Frais fixes

Pour la période de juillet à décembre 1997, soit 6 mois, les dépenses de la Maison Chance pour 34 personnes (18 adultes handicapés et 16 enfants) sont évaluées à

Fr. 4.- par individu
(Fr. 5.-/adulte et Fr. 3.-/enfant).

Ces frais de fonctionnement incluent:

- vêtements, alimentation, écolage, médicaments et soins, hospitalisation, logement, salaires, frais administratifs, frais de transports, entretien et réparation, et frais de formation professionnelle.

Projet Maison Chance

- Finition de la construction du centre	Fr.	4500.-
- Equipement pour un studio de musique		
- Fournitures pour la formation professionnelle		
- Agrandissement des dortoirs	Fr.	17500.-
<hr/>		
TOTAL	Fr.	22000.-
<hr/>		

Jusqu'à ce jour le financement de ce programme d'aide est assuré de façon indépendante et personnelle, grâce notamment aux dons d'amis et parents de Tim Aline, fondatrice du projet.

La Maison Chance a donc besoin de l'aide de tous les amis des handicapés, des enfants et des orphelins pour pouvoir se développer et assurer ainsi la continuité de ses fonctions.

Comment aider la Maison Chance?

a) En devenant membre de l'Association

- membre de soutien **A**: cotisation mensuelle Fr. 30.-
- membre de soutien **B**: cotisation annuelle Fr. 150.-
- donateur

b) en nous apportant votre aide bénévole dans les activités de l'Association.

Nom et prénom.....

Adresse :

Tél./Fax :

Lieu et date :

Signature :

La Maison Chance vous remercie chaleureusement pour votre soutien.

Secrétariat Maison Chance: Rue du Simplon 4
1006 Lausanne
Tél./Fax 021/617 87 88